



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2017**

2017-06-211 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 20 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

### ASSOCIATION ESPRIT DE SOLIDARITÉ : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION 2017

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Dans le cadre de l'entrée en géographie prioritaire du Quartier du Centre de Coutras en juillet 2014, les acteurs sociaux réunis autour de l'élaboration du diagnostic du Contrat de Ville 2015-2020 ont partagé le constat d'une forte augmentation des demandes d'aides alimentaires. Le CCAS de Coutras a alors engagé au printemps 2015 un état des lieux de l'aide alimentaire sur la commune, avec le soutien de crédits de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet Politique de la Ville.

Il est ressorti plusieurs constats :

- une part importante de la population vit en dessous du seuil de pauvreté : 17,7% de taux de pauvreté pour une population de 8 200 habitants,
- 23,4% des familles allocataires de la Caf sur la commune sont dépendantes d'une prestation de la Caf pour plus de la moitié de leurs ressources,
- une saturation des aides existantes qui ne touchent pourtant qu'une partie de la population,
- une nécessité de sortir de l'assistanat et des aides d'urgence,
- un besoin de repenser l'approche alimentaire par des actions d'animation et collectives mobilisatrices d'un partenariat nouveau entre les structures existantes et les citoyens.

Les conclusions du diagnostic ont conduit à l'émergence de plusieurs enjeux en la matière :

- Lutter contre la précarité et l'isolement des habitants du quartier particulièrement les femmes, les jeunes et les seniors,
- Renforcer la prévention à la santé,
- Mieux couvrir les besoins d'aide alimentaire,
- S'appuyer sur l'aide alimentaire comme clé d'entrée pour l'accompagnement social des familles et l'éducation à l'alimentation.

C'est ainsi qu'en septembre 2015, une démarche de programmation d'une épicerie sociale et/ou solidaire a été lancée en co-construction entre trois collèges (institutionnels, habitants-bénéficiaires-bénévoles, membres associatifs) garante d'une appropriation durable.

Parallèlement, dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2020, les partenaires institutionnels signataires et plus particulièrement la Caf, la Msa, le Département de la Gironde et La Cali ont soulevé l'intérêt de créer au sein du quartier prioritaire une structure d'animation de la vie sociale, vecteur de lien social et de vivre-ensemble.

Les rencontres partenariales animées autour du projet d'épicerie sociale et/ou solidaire ont donc pris en compte cette notion et ont permis d'accompagner la création en juillet 2016 de l'association Esprit de solidarité dont l'objet de l'association est double. Elle vise à :

- créer un lieu convivial d'accueil, d'écoute, d'échange et de partage d'informations sur la santé, l'alimentation et le budget familial,
- favoriser la création de lien social, les rencontres intergénérationnelles ainsi que la prise d'initiative des usagers.

De par sa compétence Politique de la Ville, La Cali soutient le fonctionnement des structures d'animation de la vie sociale agréées par la Caf. Cet agrément sera obtenu au terme d'une étude de préfiguration réalisée par l'association avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs et élus du territoire d'intervention. Elle permet de définir le projet social pluriannuel de la structure en cohérence avec les besoins repérés sur le territoire.

A ce stade, il convient pour l'année 2017 d'attribuer à l'association Esprit de solidarité une subvention d'un montant de 3 000 euros pour la réalisation de l'étude de préfiguration qui nécessitera le recrutement d'une personne qualifiée pour toute la durée de cette mission.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 juin 2016,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 19 juin 2016,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à :

- verser la subvention de 3 000 euros,
- signer la convention d'objectifs annuelle afférente.

Imputations budgétaires :

- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILL0 - fonction 520

La convention est consultable au secrétariat général.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture le  
et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2017**

2017-06-204 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 20 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS : COTISATION 2017

Sur proposition de Monsieur Thierry Marty, Vice-président en charge de la Politique de la ville, de l'Insertion et du CISPD,

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) adhère à la Mission Locale du Libournais qui agit dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans sur le territoire communautaire par le biais de 5 antennes : Coutras, Guîtres, Libourne, Saint-Denis de Pile et Saint-Seurin sur l'Isle.

Au regard du bilan présenté par la Mission Locale du Libournais pour l'année 2016, il convient de noter que 3 827 jeunes ont été accompagnés dont 1 023 en premier accueil, soit une augmentation de 7,8% de jeunes suivis par rapport à 2015.

Plus précisément, sur le territoire de La Cali, cela a représenté :

- 2 235 jeunes en suivi parmi lesquels 597 ont été reçus en premier accueil,
  - Un accès à la formation important : 448 jeunes sont entrés en formation par l'intermédiaire de la Mission Locale,
  - Des résultats positifs en matière d'emploi : 937 contrats de travail ont été signés. En outre, 107 emplois d'avenir et 41 contrats en alternance ont été conclus.

En outre, les principales difficultés rencontrées par les jeunes accompagnés par la Mission Locale du Libournais sont les suivantes :

- 33,4% n'ont pas le permis de conduire,
- 113 jeunes ont une reconnaissance de travailleur handicapé,
- 56,4% sont hébergés chez leurs parents,
- 9,7% ont au moins un enfant,
- 9% sont bénéficiaires du RSA

Au regard du rôle rempli par la Mission Locale du Libournais au titre de l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale, il est donc proposé d'attribuer au titre de l'année 2017 une cotisation de 177 092,94 euros, sur la base de 91 758 habitants, soit 1,93 € par habitant (1,91 € en 2016).

Enfin, la convention d'objectifs pluriannuelle entre La Cali et la Mission Locale du Libournais étant arrivée à échéance au 31 décembre 2016, il convient de procéder à son renouvellement. Ce document contractuel rappelle et précise les engagements respectifs entre les parties.

Par ailleurs, cette convention stipule que la Communauté d'agglomération du Libournais assure l'interface avec les communes accueillant des antennes et permanences de la Mission Locale du Libournais, en signant des conventions de mise à disposition à titre gratuit.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 juin 2017,  
Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD en date du 19 juin 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et **une non participation** (Corinne VENAYRE)

Le Conseil communautaire décide de :

- verser la cotisation de 177 092,94 € à la Mission Locale du Libournais,
- signer la convention d'objectifs partenariale pour 2017 et tous les documents afférents.

Imputations budgétaires au budget principal :

Cotisation : chapitre 011 - compte 6281 - service VILLO - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2017**

2017-06-205 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 20 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD ASSOCIATION PLIE DU LIBOURNAIS : COTISATION 2017

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la Politique de la Ville, de l'Insertion et du CISPD,

La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) adhère à l'Association Intercommunale « Plan Libournais d'Insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays du Libournais créée depuis 1996.

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) a pour ambition de favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail. Pour cela, une équipe de 10 intervenants sur les territoires qui accompagne les personnes prises en charge par le dispositif comme suit : 5 référents de parcours, 2 chargés de relations entreprises et 3 référents emploi.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le territoire de La Cali est doté de 4 référents de parcours, 2 chargés de relations entreprises et 1 référent emploi qui assurent les missions suivantes :

- Référents de parcours : assurent un accompagnement individualisé et renforcé vers l'emploi. Il s'agit donc principalement :
  - o d'assurer des fonctions d'accueil, de conseil et de suivi.
  - o d'accompagner dans la proximité chaque participant en parcours PLIE jusqu'à 6 mois après son intégration à l'emploi,
  - o et de coordonner pour cela toutes les démarches liées au parcours d'insertion du participant en mobilisant toutes les compétences et moyens nécessaires.
- Chargés de Relations Entreprises :
  - o rechercher des offres d'emploi adaptées au public ciblé,
  - o mettre en relation, sur les offres d'emploi recueillies, les employeurs concernés avec les salariés potentiels,
  - o assurer un suivi employeur et salarié et ce, jusqu'au sixième mois de contrat pour les contrats de travail durables,
  - o favoriser les rencontres entre employeurs potentiels et participants du PLIE par la mobilisation des entreprises partenaires sur des actions spécifiques (visites entreprises, tables rondes, entretiens relais, essais en milieu de travail).
- Référent emploi : poste mixte à 50% référent de parcours et à 50% chargé de relations entreprises (agent intervenant sur les 7 communes de l'ex-CDC du Brannais ayant intégré le territoire de La Cali et dont le poste fait l'objet d'un conventionnement de portage par La Cali en 2017 pour le compte des CDC de Castillon-Pujols et du Grand St-Emilionnais).

En 2016, parmi les éléments de bilan du PLIE à l'échelle du Pays du Libournais, il convient de retenir les points suivants :

- 641 personnes ont fait l'objet d'un accompagnement renforcé vers l'emploi.
- Sur ces 641 participants :
  - o 64% sont des femmes,
  - o 36% ont plus de 45 ans,
  - o 50 % sont bénéficiaires du RSA,
  - o 40 % n'ont aucune qualification,
  - o 36 % sont titulaires d'un CAP ou BEP.
- Pour favoriser le retour à l'emploi de ces personnes, 4 632 propositions d'emploi et de formations ont été réalisées dont :
  - o 51% dans le domaine de l'emploi,
  - o 17% dans le domaine de la formation,
  - o 32% dans le domaine du projet professionnel.
- Concernant l'accès à l'emploi :
  - o 1 220 mises en relation sur des offres ont été réalisées
  - o 526 contrats de travail signés dont :
    - o 397 CDD, Intérim,
    - o 71 CDI et CDD de plus de 6 mois,
    - o 58 Contrats aidés (CAE/CUI).

En 2016, parmi les éléments de bilan du PLIE à l'échelle de La Calé, il convient de retenir les points suivants :

- Les référentes de parcours :
  - o 525 participants ont été accompagnés depuis 2015 dont 139 nouvelles personnes en 2016 (dont 88 femmes),
  - o Le taux de sortie positive (emploi et qualification) est de 53,6%,
  - o La durée d'accompagnement des parcours est de 20,6 mois,
  - o 1178 étapes de parcours ont été conclues.
- Les Chargés de Relations Entreprises :
  - o 93 participants ont été suivis en accompagnement individuel vers l'emploi dont 42 nouvelles personnes (dont 32 femmes),
  - o 168 offres d'emploi ont été collectées.

Les données présentées par le Plan Libournais d'Insertion par l'Économique sur les caractéristiques sociales et économiques de ses participants attestent de la nécessité d'assurer une offre d'accompagnement renforcé vers l'emploi. Les principaux freins/préoccupations des bénéficiaires lorsqu'ils entrent dans le dispositif sont les suivants : l'illettrisme numérique, la mobilité, les problèmes de logement, le souhait de réorientation professionnelle et des profils en situation de handicap.

Ainsi, il convient de poursuivre le travail partenarial engagé et il est proposé de reconduire l'adhésion et l'attribution au titre de l'année 2017 d'une cotisation annuelle à l'association du Plan Libournais d'Insertion par l'Économique. Ainsi, la cotisation pour l'année 2017 s'élève à 91 758 € sur la base de 91 758 habitants, soit 1 € par habitant (0,99 € par habitant en 2016).

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 juin 2017,  
Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 19 juin 2017,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et une non participation (*Fabienne FONTENEAU*)

Le Conseil communautaire décide :

- de verser la cotisation annuelle de 91 758 € au PLIE,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention de mandat afférente.

Imputation budgétaire au budget principal : chapitre 011 - compte 6281 - service VILLO - fonction 523

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2017**

**2017-06-206 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 20 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

**POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD**  
**CONTRAT DE VILLE DU QUARTIER DU CENTRE DE COUTRAS :**  
**PROGRAMMATION D'ACTIONS SUBVENTIONNÉES DANS LE CADRE DE L'APPEL**  
**À PROJET 2017**

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Vu la délibération n° 2015-06-088 du Conseil communautaire de La Cali relative à la signature du Contrat de Ville de Coutras au titre de la Politique de la Ville pour la période 2015-2020, autorisant le Président à signer le Contrat de Ville,

Vu l'appel à projet lancé en octobre 2016 par la Mission Ville de la Préfecture de la Gironde pour l'Etat, La Cali et la Ville de Coutras au titre de la Politique de la Ville pour le cofinancement d'actions s'inscrivant dans les objectifs opérationnels du Contrat de Ville.

Dans le cadre de cet appel à projet, la mobilisation des opérateurs du Libournais est cette année encore très satisfaisante, avec de nouvelles associations qui ont démontré leur volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier en mettant à profit leurs savoirs-faire.

Après instruction conjointe, 23 projets ont été retenus et ont obtenu un financement au titre de la Politique de la Ville pour un montant total de 75 600€ dont 57 900€ de la Préfecture de la Gironde, 8 500€ de La Cali ainsi que 9 200€ de la Ville de Coutras.

Le tableau ci-après présente la répartition des subventions entre les différents co-financeurs concernant les 12 actions pour lesquelles La Cali a décidé d'attribuer une subvention. A noter que seuls les montants inscrits pour l'État, La Cali et la ville de Coutras sont confirmés à ce jour :

Axe	Opérateur	Action	Coût total	La Cali	Coutras	Etat (ACSé)	Dép. 33	Région	Autres
Cohésion sociale	Infodroits	Permanences d'information juridique	2 600€	1 300€		1 300€			
	Mets la Prise	Imaginez une culture qui vous ressemble	7 600€	500€	500€	4 000€			2 600€
	Ricochet Sonore	Musique pour tous	2 000€	500€	500€	600€			400€
	Rythm and Groove	Fabrik ton son	3 358€	500€	500€	1 500€			858€
	Les Petits Débrouillards	Cuisine ta santé	4 850€	500€	500€	1 500€	850€	900€	600€
	Les Petits Débrouillards	La science en bas de chez toi	5 100€	500€	500€	1 000€	1 200€	800€	1 100€
	LEPI	Chantier éducatif	2 421€	500€	300€	1200€	341€		80€
Dév. économique et emploi	Socrate – ADIE – Coop' Alpha	Osez entreprendre	26 837€	700€		4 000€	10 291€		11 846€
	E.R.R.I.C	Logie.nett	3 350€	300€	500€	500€			2 050€
	Alter&Go et association D-PLACE	Auto-école sociale et solidaire	24 200€	1 700€		7 000€	4 500€	1 200€	9 800€
	Isle et Dronne	Chantier d'insertion	313 504€	700€	1 000€	3 000€	30 000€		278 804€
Habitat et cadre de vie	Les Bons traits d'Epona	Navettes hippomobiles	58 200€	800€	1 100€	9 500€	4 000€	4 000€	38 800€
Totaux			454 020€	8 500€	5 400€	35 100€	51 182€	6 900€	346 938€

Par ailleurs, La Cali, la Caf et la Msa ont signé le 6 juin 2017 une Convention Territoriale Globale (CTG) de Services aux Familles. Cette convention constitue un nouveau cadre de partenariat visant à améliorer la lisibilité, la complémentarité et l'efficacité des actions conduites par ses signataires sur le territoire.

Elle permettra aussi de soutenir des démarches innovantes ou d'accompagner le développement ou la pérennisation de certaines actions existantes sur le territoire au plus près des besoins des habitants.

Ainsi, certaines des actions présentées à l'Appel à Projet Politique de la Ville s'inscrivent dans le cadre de cette convention et peuvent prétendre à un cofinancement via le fond d'intervention de la CTG.

Les actions retenues dans ce cadre se dérouleront effectivement sur Coutras et seront ouvertes à un public plus large que celui du quartier prioritaire. La programmation de ces actions est soumise à validation du Conseil communautaire dans une délibération spécifique. Elle représente, pour information, un engagement financier de La Cali au profit du quartier prioritaire de 6 650€, de la Caf de 8 850€ et de la Msa de 3 000€.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 juin 2017,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 19 juin 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation,
- signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur.

Imputation budgétaire : Chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire VILL0 – fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2017**

2017-06-208 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 20 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

### CENTRE SOCIO-CULTUREL PORTRAITS DE FAMILLES : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION 2017

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Depuis 2013, dans le cadre du soutien aux projets transversaux qui œuvrent en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, La Communauté d'agglomération du Libournais (Cali) et le Centre SocioCulturel (CSC) « Portraits de Familles » ont signé des conventions d'objectifs partenariales qui définissent les engagements respectifs entre les deux parties.

Fin 2014, le CSC a procédé à l'évaluation de son activité sur la période 2013-2014, au regard de l'agrément conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) de la Gironde.

Ainsi, cette évaluation a permis de mettre en avant que de nombreuses actions étaient mises en œuvre au bénéfice des adhérents et de toutes les autres familles participantes, mais non adhérentes : le café des parents, la ludothèque, les sorties familles, le réseau d'échanges et de savoirs réciproques, la permanence d'un écrivain public, le point internet, etc.

En outre, le centre socioculturel propose un « point accueil Caf » et un « point information vacances » ; ce qui offre un outil décentralisé sur le territoire au bénéfice de tous les allocataires de ce secteur.

Cette évaluation a aussi servi de point de départ pour proposer un nouveau projet social afin de solliciter un nouvel agrément de la Caf pour la période 2015-2018 ; agrément accordé en date du 14 décembre 2014.

Aussi, le projet social pour les quatre années proposé par le CSC « Portraits de Familles » vise à proposer des services aux familles du secteur de Guîtres sur les thématiques suivantes :

- Vie de famille : faciliter l'accès aux droits et à l'information, développer l'information et l'accès aux vacances pour tous, favoriser les rencontres conviviales et soutenir les parents dans leur rôle éducatif, accompagner les personnes dans leur gestion du quotidien.
- Culture et rencontre : favoriser l'accès à la culture et aux loisirs pour tous et encourager les pratiques culturelles amateurs, développer les apprentissages et valoriser potentiels et compétences de chacun.
- Soutien à la vie associative : accueillir, informer et accompagner les acteurs associatifs, connaître les associations, favoriser les rencontres et les échanges inter-associatifs et faciliter l'émergence d'un projet commun, faciliter l'insertion des jeunes dans la vie associative et valoriser leurs compétences.

De nombreuses actions sont ainsi mises en œuvre au bénéfice des adhérents et de toutes les autres familles participantes, mais non adhérentes. La fréquentation du CSC entre 2015 et 2016 est quasi constante et comptabilise 9 282 fréquentations aux différentes activités proposées : le café des parents, la ludothèque, les sorties familles, le réseau d'échanges et de savoirs réciproques, la permanence d'un écrivain public, le point internet, etc. L'origine géographique des usagers du CSC sont à 89 % de l'ex canton du Guîtres en tant que territoire d'intervention du CSC, près de 8 % résident sur les secteurs de Coutras et de Libourne, et les 3 % restant viennent de d'autres cantons.

En définissant et en mettant en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble des familles du secteur de l'ancien canton de Guîtres, il convient de souligner que le CSC « Portraits de Familles » s'inscrit dans le champ d'actions transversales couvert par la compétence « Politique de la ville ».

Aussi, pour 2017, le CSC sollicite financièrement La Cali à deux niveaux :

#### - Subvention « Animation globale et coordination » :

En termes de fonctionnement général de la structure, le CSC sollicite 61 500 euros soit la même somme que demandé en 2016 pour laquelle il avait été finalement attribuée 51 500 euros.

En renouvelant sa demande de subvention à la hausse, le CSC Portraits de Famille confirme son intention de déployer ces actions sur l'ensemble de son territoire d'intervention. Ainsi, cela nécessite des renforts en termes de ressources humaines, unique poste de dépense en augmentation dans le budget prévisionnel 2017.

- Subvention « Action Ludothèque » :

Par ailleurs, le CSC « Portraits de Familles » porte une action ludothèque, participant ainsi au développement de l'offre éducative et de loisirs sur le territoire du secteur de Guîtres. Dans le cadre de sa politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse, La Cali a contractualisé son partenariat avec le CSC en versant une subvention de fonctionnement pour l'activité Ludothèque. Cette action est d'ailleurs inscrite dans le schéma de développement du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) cosigné avec la Caf et la Mutualité Sociale Agricole (Msa).

Dans le cadre du CEJ, la prestation CAF est calculée sur la base d'un nombre d'heures d'ouverture de la structure ; à savoir 800 heures annuelles, correspondant à un demi-poste équivalent temps plein, soit 5 500 € environ de Prestation de Service Enfance Jeunesse (PSEJ). Cette prestation Caf induit également une participation financière de la collectivité.

Le montant de la prestation déterminé par la Caf sert ensuite de base au calcul de la participation financière de la collectivité : elle doit représenter 55% de la somme versée par la collectivité ; ce qui équivaut à une participation financière de La Cali de 10 000 €. La participation nette étant de 4 500 € pour La Cali.

Le montant total sollicité est de 71 500 €, soit 24,46 % du budget global de la structure (292 295,40 €).

Toutefois, dans un contexte budgétaire contraint, il est proposé :

- d'accorder une subvention « Animation globale et coordination » de 35 750 € ;
- de maintenir la subvention « Ludothèque » à 10 000 €.

Ces 2 subventions représentent donc un total de 45 750 €.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 juin 2016,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 19 juin 2016,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président à :

- verser la subvention globale de 45 750 euros,
- signer la convention d'objectifs annuelle afférente.

Imputations budgétaires :

- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire VILLO - fonction 520 pour « l'animation globale et la coordination »,
- chapitre 65 – compte 6574 - service gestionnaire et destinataire COOR0 - fonction 522 pour l'action « ludothèque ».

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2017**

2017-06-209 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 20 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIFE, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

**POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD**  
**CENTRE SOCIO-CULTUREL PORTRAITS DE FAMILLES : DÉSIGNATION D'UN**  
**REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION LAÏQUE "ALCIDE" ADMINISTRANT**  
**LE CENTRE SOCIO-CULTUREL**

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Conformément aux statuts de l'Association Laïque pour la Communication, l'Information et le Développement de l'Expression en date du 14 mai 2013, notamment en référence à l'article 5, La Cali doit désigner un représentant au sein de l'assemblée générale en qualité de membre de droits.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 juin 2017,

Vu l'avis de la Commission Politique de la ville, Insertion et CISPD du 19 juin 2017,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne Madame Véronique CHENAL en tant que représentant de La Cali au sein de l'Association Laïque pour la Communication, l'Information et le Développement de l'Expression (ALCIDE).

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2017**

2017-06-212 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79  
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 20 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

**POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD**  
**CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE : PROGRAMMATION 2017 D'ACTIONS**  
**SUBVENTIONNÉES**

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-Président en charge de la Politique de la Ville, Insertion et CISPD

Vu la délibération n° 2017-03-083 du Conseil communautaire de La Calvi autorisant d'une part le Président à signer la Convention Territoriale Globale de services aux familles 2017-2020, ci-après dénommée CTG ; et d'autre part l'attribution d'une enveloppe financière spécifique,

Vu la signature de la CTG 2017-2020 et de son avenant n°1 en date du 6 juin 2017,

Vu l'article 5bis de la convention et l'article 1 de l'avenant à la convention relatif aux moyens alloués par la Caf de la Gironde, la Msa et La Calvi à la CTG pour l'année 2017,

La CTG définit un cadre de coopération partenariale visant à mieux coordonner l'action sociale, éducative et familiale développée au niveau institutionnel jusqu'à l'échelon local. En signant cette CTG, la Caf, la Msa et La Calvi s'engagent à mutualiser leurs moyens en décloisonnant les politiques publiques afin d'aborder les besoins des habitants dans leur globalité.

En effet, la CTG se veut être un outil au service des habitants qui permet à la fois d'engager :

- des modifications de services existants qui vont être repensés, enrichis qualitativement ou adaptés pour mieux correspondre aux besoins des habitants,
- des nouveaux projets qui seront rendus possibles par une meilleure mutualisation des moyens (financement publics ou partenariats locaux).

L'éligibilité d'une action au fond d'intervention doit respecter certains critères établis par la Caf et la Msa et précisés dans la convention et son avenant. Il est notamment requis que l'action :

- réponde aux objectifs de la CTG et champs de compétence de chacun des financeurs,
- ne relève pas de financements de droit commun existants,
- ne comprenne pas de frais de personnel, de frais de fonctionnement structurels et de dépenses d'investissement.

Concrètement, la première phase de programmation pour l'année 2017 comprend 7 actions mobilisant le fond d'intervention CTG autour de 3 des 6 axes de développement.

Le tableau ci-après présente la répartition de la subvention globale CTG entre la Caf, la Msa et La Calvi. Certaines de ces actions s'inscrivent par ailleurs dans le Contrat de Ville du Quartier du Centre de Coutras et bénéficieront donc d'un financement au titre de l'appel à projet Politique de la Ville 2017. Seules les montants inscrits au titre de la CTG et de la Politique ont été validés par l'instance de pilotage compétente ; les montants inscrits au titre du Département de la Gironde et des autres financeurs sont prévisionnels.

Axe	Porteur de l'action	Action	Coût total	La Cali	Caf	Msa	Total CTG	Etat (Mission Ville)	Ville de Coutras	Dép. 33	Autres
Insertion et accès au droit	Imagin' Actions	Ateliers de lutte contre illettrisme numérique	34 775€	1 500€	2 500€	1 000€	5 000€	6 000€	1 000€	1 000€	21 775€
	La Cali (CISPD)	Rédition du guide d'accès au droit	2 500€	810€	1 250€	440€	2 500€				
	PLIE du Libournais	Atelier approche entreprise	4 500€	1 250€	1 750€	500€	3 500€				1 000€
	La Cali (Politique de la ville)	Remobilisation public féminin	9 000€	1 000€	1 500€	500€	3 000€	1 000€	500€	3 500€	1 000€
	Imagin' Actions	Atelier bien-être solidaire pour tous	17 000€	2 000€	2 500€	500€	5 000€		1 000€	1 000€	7 000€
Habitat et cadre de vie	La Cali (AGDV)	Accompagnement au parcours résidentiel de familles de la communauté des gens du voyage	7 000€	2 700€	3 500€	800€	7 000€				
Jeunesse	Mission Locale du Libournais	Ateliers vitalité auprès des jeunes	5 230€	1 800€	600€	1 000€	3 400€			400€	1 430€
Totaux			80 005€	11 060€	13 600€	4 740€	29 400€	7 000€	2 500€	5 900€	32 205€

Vu l'avis du Comité de pilotage CTG du 6 juin 2017 sur la mobilisation du fond d'intervention CTG pour la 1<sup>ère</sup> phase de programmation d'actions,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 juin 2017,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD du 19 juin 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions globales CTG aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation,
- autoriser la perception des contributions de la Caf et de la Msa sur présentation du bilan annuel de la programmation comprenant un compte-rendu financier des actions financées,
- signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur.

Imputation budgétaire : Chapitre 65 – compte 6574 – service gestionnaire et destinataire VILL0 – fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

**SÉANCE DU 26 JUIN 2017**

2017-06-213 – 1/4

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 20 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Marcel BERTHOME , Sophie BLANCHETON , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT, Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre-Jean MARTINET , Arnaud BATTISTON , Annie ESTEBAN, Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Françoise DEMARE , Christian ROBIN , Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Jean-Paul GARRAUD, Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Armand REIS-FILIPPE, André TITE

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance  
-----

## **POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD**

### **DEMANDES DE SUBVENTION FORMULÉES AUPRÈS DE LA CALI DANS LE CADRE DU CISPD POUR L'ANNÉE 2017**

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président en charge de la politique de la ville, de l'insertion et du CISPD,

Dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville, La Cali a la responsabilité du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Le CISPD se concentre sur 4 axes d'intervention prioritaires, à savoir :

- L'accès aux droits,
- La lutte contre les violences intrafamiliales,
- La tranquillité publique,
- La lutte contre les addictions.

Pour ce faire, il encourage et coordonne la mise en place d'actions par des opérateurs locaux, s'inscrivant dans les 4 axes prioritaires précités.

- **Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**

Il informe, oriente et accompagne le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit, de la lutte contre les violences sexistes, du soutien à la parentalité, de l'accompagnement vers l'insertion professionnelle. Son objectif est de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le cadre de son antenne libournaise, le CIDFF reçoit un public nombreux (environ 1000 personnes par an), domicilié principalement sur le territoire de La Cali, majoritairement féminin (80%) et le plus souvent en grande difficulté sociale, familiale, personnelle et professionnelle. Les actions développées aujourd'hui sur son antenne libournaise peuvent être réalisées dans le cadre d'un accueil individuel ou de manière collective et concerner différents domaines, mais toutes visent le même objectif de promotion de l'égalité, de l'accès à l'autonomie (particulièrement des femmes) et de la lutte contre les violences. Le travail complémentaire de la juriste, de la conseillère emploi et de la psychologue du CIDFF permet de faire évoluer les situations et de donner aux femmes accueillies un réel sentiment de prise en charge globale de leurs problèmes. Il est à noter une sollicitation particulière des victimes de violences sur le territoire communautaire auprès de la juriste et de la psychologue du CIDFF. Cela amène le CIDFF à développer une collaboration spécifique avec ses partenaires du Libournais sur cette problématique. La Cali propose de verser à cet effet une subvention pour le fonctionnement général de la structure à hauteur de 10 000€.

- **Le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco**

Il met en œuvre des moyens pour répondre à la mission d'intérêt général d'aide aux victimes sur le territoire de La Cali. Il réalise ainsi des permanences juridiques et psychologiques et reçoit en priorité les habitants du ressort du Tribunal de Grande Instance (TGI) de Libourne. Une subvention de 3 400 € pour la tenue de ces permanences est ainsi proposée.

Le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco met également à disposition un travailleur social, depuis septembre 2012, au sein de la Compagnie de Gendarmerie de Libourne dont l'objectif est de garantir une prise en charge des personnes en situation de détresse sociale et des victimes repérées par les gendarmes lors de leurs interventions (accueil, écoute, soutien, conseil, information et orientation). Il est ainsi proposé que le poste de travailleur social soit cofinancé à hauteur de 12 449,50 € par La Cali.

- **Le service d'enquêtes pénales développé par l'« Association Laïque du Prado »**

Il propose aux magistrats la réalisation d'enquêtes pouvant permettre de mieux apprécier la situation de la victime ou de l'auteur de délits au moment du passage devant un tribunal. L'objectif de ce service est triple : prévention et identification des conduites à risque, repérage, conseil, orientation et accompagnement aux soins des personnes et prévention de la récidive. Un travail tout particulier est mené avec le Tribunal de Libourne afin de mettre en place le service d'enquêtes pénales, et notamment afin de proposer des stages alternatifs aux poursuites en matière de conduite sous l'emprise alcoolique ainsi que pour l'usage de produits stupéfiants.

Plus globalement, ce service mène des enquêtes sociales qui permettent de connaître de manière vérifiée la situation familiale, sociale et professionnelle d'une personne faisant l'objet d'une poursuite judiciaire. Ce travail ne se réduit pas à un simple recueil d'informations. L'intervenant a pour mission d'évaluer la situation de la personne rencontrée et de faire des propositions pour favoriser son insertion ou éviter son incarcération. L'étude sociale s'inscrit dès lors dans une logique d'individualisation de la réponse judiciaire.

Le service peut mener également des enquêtes de personnalités qui visent à éclairer les magistrats dans leur prise de décision, mais également à personnaliser la sanction. Il s'agit d'un dispositif d'investigation visant une évaluation du parcours et de la situation actuelle d'une personne poursuivie ou d'une victime d'infraction pénale (public adulte).

La Cali est sollicitée en 2017 à hauteur de 576 €, subvention calculée au regard du nombre de personnes repérées et accompagnées en 2016, à savoir 32.

#### 4. Infodroits

L'association Infodroits met en place des permanences d'information juridique, au sein du Point d'Accès au Droit du Libournais à destination des habitants de La Cali, à caractère généraliste : droit civil (contrat, famille, voisinage, etc.), droit social (travail, protection sociale), droit pénal, procédure civile, droit des étrangers etc.

Chaque juriste assure dans le cadre de permanences les missions suivantes :

- Information juridique : son rôle est d'écouter, d'expliquer, d'informer chacun sur ses droits et devoirs et d'indiquer les formalités à remplir pour faire valoir ses prétentions.
- Orientation juridique : dans la poursuite de l'information juridique, il est parfois nécessaire de réorienter l'utilisateur vers un autre professionnel du droit (avocat, notaire, huissier) ou toute autre institution ou structure plus à même de répondre aux besoins de l'utilisateur.

Ainsi, La Cali propose d'apporter son soutien à hauteur de 1 350 €

En résumé, il est donc proposé le versement des subventions suivantes :

<b>CIDFF</b>	Fonctionnement général	10 000 €
<b>Service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco</b>	Travailleuse sociale en gendarmerie	12 449,50 €
	Permanences	3 400 €
<b>Service d'enquêtes pénales développé par l'« Association Laïque du Prado »</b>	Enquêtes réalisées sur le territoire en 2015 (32 personnes)	576 €
<b>Infodroits</b>	Permanences d'information juridique	1 350 €
<b>TOTAL</b>		<b>27 775,50 €</b>

Vu l'avis du Bureau communautaire du 12 juin 2017,

Vu l'avis de la Commission Politique de la Ville, Insertion et CISPD en date du 19 juin 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide :

- de verser les subventions demandées à La Cali pour l'année 2017 au titre du CISPD pour un montant total de 27 775, 50 euros ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et tous les documents afférents.

Imputation budgétaire : chapitre 65 - article 6574 - service gestionnaire et destinataire CISPD0 - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais